



# RAPPORT ANNUEL 2013-14

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu



SAINT • JEAN •  
SUR • RICHELIEU



Adopté par le conseil d'administration le 25 novembre 2014

Résolution numéro 2014-CA09-09

Publié par la Direction des communications et des affaires corporatives

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2014

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Bibliothèque et Archives Canada, 2014

ISBN 978-2-9810620-7-9

# INDEX

## MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

---

## ASSISES

---

Fier de sa mission  
Porté par sa vision  
Soutenu par ses valeurs

## FAITS SAILLANTS

---

## EFFECTIFS

---

Les étudiantes et étudiants à l'enseignement ordinaire  
Les étudiantes et étudiants à la formation continue  
Le personnel

## BILAN ANNUEL DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

---

Enjeu 1  
Enjeu 2  
Enjeu 3  
Enjeu 4  
Enjeu 5  
Enjeu 6

## RESSOURCES ET REDDITION DE COMPTES

---

Les états financiers  
L'aide financière  
L'investissement lié au plan institutionnel de réussite et orientation et encadrement  
L'investissement lié au soutien à la réussite  
Le soutien pour favoriser de saines habitudes de vie  
Le réinvestissement à l'enseignement collégial  
La loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget (...)

## RAYONNEMENT

---

L'international  
Les partenariats et les ententes  
Les bourses et les distinctions  
La représentation de la directrice générale

## GOUVERNANCE

---

Les membres du conseil d'administration  
Les membres de la Commission des études  
Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs

# MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir et fierté que je vous présente le rapport annuel 2013-2014 du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Vous y trouverez les faits marquants de la vie du Cégep au cours de l'année 2013-2014, le bilan d'étape du Plan stratégique 2013-2018, l'état des effectifs et des ressources et les éléments de reddition de comptes.

D'ailleurs, dans un contexte accru de reddition de comptes, où la transparence des organismes publics est devenue une importante préoccupation de toutes et tous, et à une époque où les compressions budgétaires sont d'actualité, les membres du conseil d'administration du Cégep ont exercé leur rôle de gouvernance en étant particulièrement conscientisés au contexte social actuel et à l'état des finances publiques.

Les résultats obtenus par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu témoignent de l'engagement, du dévouement et du dynamisme qui animent l'ensemble des membres de son personnel et le conseil les en remercie. Je souhaite aussi souligner l'apport des partenaires de la communauté de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région, dans de nombreux projets menés conjointement pour le soutien à la réussite et la diplomation de nos étudiantes et étudiants, notre relève.

Au nom des membres du conseil d'administration et en mon nom personnel, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Dominique Brasseur  
Président du conseil d'administration

# MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Président du conseil,

J'ai le plaisir de faire état des principales réalisations du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et de rappeler à la communauté le contexte dans lequel il s'est acquitté de sa mission en 2013-2014.

Tout d'abord, le Cégep a dû composer avec des compressions budgétaires de 465 800 \$. Ainsi, en trois ans, le Cégep a fait face à près de 1,6 million de compressions accumulées, situation qui a suscité de nombreuses inquiétudes au sein de la communauté collégiale. La direction, dans un souci de transparence et de saine communication, a maintenu les rencontres au cours desquelles les informations pertinentes à la compréhension de la situation financière du Cégep ont été transmises aux membres du personnel.

La première année de mise en œuvre du plan stratégique a guidé les actions entreprises et réalisées. Le Cégep est maintenant à la phase d'actualisation des enjeux, à la révision des cibles et, à la demande de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, à l'identification d'indicateurs. Chaque orientation du plan stratégique a été prise en compte et lors de cette première année, certaines cibles ont été partiellement ou complètement atteintes.

Le développement de la formation continue demeure un enjeu majeur pour le Cégep et des actions concrètes ont été mises en œuvre. Dans cette optique, la direction a consolidé son équipe avec la nomination d'une nouvelle directrice de la formation continue. Plusieurs projets se sont par ailleurs concrétisés et se poursuivent.

La Fondation du Cégep s'inscrit de plus en plus dans la culture de l'institution. La campagne majeure de financement 2010-2014 a pris fin cette année : plus de 400 000 \$ ont été investis au service de la communauté collégiale et de la mission du Cégep. Je tiens à remercier chaleureusement les partenaires et l'équipe de la Fondation ayant contribué à ce succès.

Au niveau de la coopération internationale et dans le cadre du projet Éducation pour l'emploi de Collèges et instituts Canada, le Cégep a répondu à trois appels d'offres, projets d'exportation du savoir-faire, dans la région des Andes, plus précisément au Pérou et en Bolivie. Ces projets ont été préparés en collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, le Marine Institute of Memorial de Terre-Neuve ainsi qu'avec le cégep Édouard-Montpetit.

En filigrane de ce rapport, il faut voir l'apport et l'engagement de chacun des membres du personnel. Après toutes ces années, je suis encore très fière de ce que nous réalisons ensemble et je les en remercie. Un mot aussi pour témoigner aux étudiantes et étudiants toute mon admiration pour leurs réalisations et leurs efforts déployés pour atteindre la réussite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Chantal Denis  
Directrice générale

# ASSISES

## ***FIER DE SA MISSION***

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu appartient au réseau d'enseignement supérieur du Québec. À ce titre, sa mission consiste à contribuer, au meilleur de ses compétences et dans le respect des mandats que lui confie le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, à l'amélioration de la société dans une perspective de développement durable. Il doit notamment :

- Éduquer et instruire des citoyens responsables, aptes à s'intégrer dans l'activité humaine et à faire des choix éclairés, en leur proposant des formations qualifiantes de haut niveau adaptées aux besoins actuels et futurs de la société
- Soutenir l'apprentissage, tout au long de la vie, en offrant une gamme variée de formations et des stratégies d'apprentissage alliant souplesse, efficacité et qualité
- Contribuer, sur le plan régional, à l'évolution des expertises pour soutenir le développement économique, social et culturel
- Participer à la création et à la diffusion du savoir en misant sur la recherche dans le cadre de ses responsabilités à cet égard
- Participer au développement de l'enseignement collégial au Québec

## ***PORTÉ PAR SA VISION***

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu vise à devenir le collège de premier choix :

- Pour les étudiantes et étudiants de la région qui diront y trouver des formations de qualité et un environnement éducatif répondant à leurs besoins
- Pour les entreprises qui diront y trouver l'aide recherchée afin de soutenir leur développement
- Pour les partenaires régionaux qui diront y voir un véritable pôle d'enseignement supérieur, au service de sa communauté

De plus, conscient de ses responsabilités envers les personnes qu'il embauche, le Cégep vise à être reconnu comme un employeur de qualité par ses employés :

- Pour les occasions de développement professionnel qu'il propose
- Pour la convivialité de son milieu de travail
- Pour sa reconnaissance du travail accompli

## ***SOUTENU PAR SES VALEURS***

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu appuie ses actions sur les valeurs qu'il prône :

- Le respect
- L'excellence
- La transparence
- La collaboration
- La reconnaissance
- L'engagement

# FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2013-2014

## Institutionnels

Le Plan stratégique 2013-2018, dans sa première année de mise en œuvre, a orienté les actions de l'ensemble de la communauté collégiale. Le tout s'est fait dans un contexte de collaboration, de transparence et d'engagement, et ce, de la part de chacun et chacune. Les dossiers suivants ont été identifiés comme étant prioritaires pour l'année 2013-2014, toutefois, c'est l'ensemble des actions accomplies par les membres du personnel qui font en sorte que le Cégep est en mesure de remplir pleinement sa mission.

- Autorisation ministérielle d'offrir le programme Technologie de l'architecture à la suite du dépôt de la demande
- Développements de programmes à la Direction de la formation continue
- Suivi de l'analyse sur l'engagement des ressources humaines au Cégep : mise en œuvre d'actions concrètes
- Positionnement du Cégep en faveur de la réalisation d'un futur café étudiant et début des travaux de planification de l'aménagement
- Obtention de deux activités nationales : Festival intercollégial de danse 2015 et Bol d'or 2014 et 2015
- Dépôts de projets de collaboration internationale

## Pédagogiques

La réussite des étudiantes et étudiants est une priorité au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. L'année 2013-2014 est la première année de mise en œuvre du nouveau plan de réussite dont la pierre d'assise est le taux de réussite en première session. Le plan vise à maintenir la mobilisation des différents acteurs et actrices afin d'assurer la pérennité de la culture de la réussite.

D'autres dossiers pédagogiques ont été à l'avant-plan pendant l'année 2013-2014 :

- La mise en œuvre du plan d'amélioration et de valorisation du français, misant particulièrement sur la réussite en première session
- L'élaboration des programmes actualisés GTEA et Arts, lettres et communication
- La mise en œuvre du programme actualisé Arts visuels
- L'obtention de l'accréditation du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie, le CRSNG
- Le recrutement de stagiaires français
- La réalisation du projet NOMADE, visant à doter chaque enseignante et enseignant d'un ordinateur portable à usage pédagogique
- La suspension des admissions du programme Techniques de la logistique du transport



# EFFECTIFS

## *LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS À L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE*

- Admission de 1 652 nouveaux étudiants et étudiantes à l'automne 2013
- Accueil de 199 étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers au Service d'adaptation scolaire à l'automne 2013
- Effectif global de 3 263 étudiantes et étudiants dans 14 programmes et dans le cheminement Tremplin-DEC

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Cheminement Tremplin-DEC	307	0		307
<b>Secteur préuniversitaire</b>				
Sciences de la nature	263	140		403
Sciences humaines, profil Administration et économie	113	93		206
Sciences humaines, profil Individu et société	323	198		521
Sciences humaines, profil Ouverture sur le monde	113	60		173
Arts et lettres (littérature)	42	19		61
Arts et lettres (langues)	32	8		40
Arts plastiques et Arts visuels	48	27		75
<b>Sous-total cheminement Tremplin-DEC et préuniversitaire</b>	<b>1 241</b>	<b>545</b>		<b>1 786</b>

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
<b>Secteur technique</b>				
Technologie d'analyses biomédicales	50	39	29	118
Gestion et exploitation d'entreprise agricole	24	8	7	39
Soins infirmiers	120	97	68	285
Techniques de génie mécanique	78	32	40	150
Technologie de l'électronique	31	21	20	72
Techniques de travail social	104	87	61	252
Techniques de comptabilité et de gestion	51	37	41	129
Gestion de commerces	101	36	29	166
Techniques de l'informatique	59	22	20	101
Techniques de design d'intérieur	64	49	52	165
<b>Sous-total technique</b>	<b>682</b>	<b>428</b>	<b>367</b>	<b>1 477</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>1 923</b>	<b>973</b>	<b>367</b>	<b>3 263</b>

Les stages en entreprise sont une priorité dans le cursus des programmes techniques.

### NOMBRE D'ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN STAGES

FIN DE DEC	EN FORMATION	ATE	TOTAL
304	205	124	<b>633</b>

## *LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS À LA FORMATION CONTINUE*

TYPE DE FORMATION	SAINT-JEAN	BROSSARD	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Créditée	284	255	131	408	<b>539</b>
Non créditée	1 037	1 265	873	1 429	2 302
<b>TOTAL</b>	<b>1 321</b>	<b>1 520</b>	<b>1 004</b>	<b>1 837</b>	<b>2 841</b>

### Les programmes crédités - Attestations d'études collégiales (AEC) et DEC

- Administrateur de réseaux - certification CISCO
- Architecture et gestion de réseaux
- Comptabilité financière informatisée
- Contrôle de la qualité des matériaux en génie civil
- Éducation à l'enfance
- Génie mécanique - conception d'objets
- Gestion comptable et financière informatisée
- Gestion de l'approvisionnement
- Techniques de comptabilité et de gestion (DEC)
- Techniques d'éducation à l'enfance
- Techniques d'éducation spécialisée

## *LE PERSONNEL*

### Équivalent temps complet

Professionnelles et professionnels _____	30
Personnel de soutien _____	103
Enseignantes et enseignants _____	236
Personnel cadre _____	24
Personnel hors-cadre _____	2
<b>Total _____</b>	<b>395</b>

### Enseignantes et enseignants à la formation continue

Nombre d'enseignantes et enseignants chargés de cours \_\_\_\_\_ 116

# BILAN ANNUEL DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

***Le Plan stratégique 2013-2018 du  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu se décline en six enjeux  
majeurs s'articulant autour de treize orientations portant  
chacune des objectifs et des cibles à atteindre.***

---

## ***ENJEU 1***

---

### **L'amélioration de la réussite éducative**

Cet enjeu se décline en quatre orientations toutes en lien avec la réussite, l'engagement étudiant et la diplomation.

#### **Orientation 1 : Augmenter le taux de réussite en première session**

#### **L'adaptation aux études collégiales**

- Production d'un document statistique convivial sur l'admission, l'inscription et les caractéristiques des étudiantes et étudiants
- Mise en place d'un comité de programme pour le cheminement Tremplin-DEC
- Révision des activités d'accueil par programme

#### **L'actualisation des stratégies pédagogiques**

- Organisation de journées pédagogiques orientées, notamment sur la pédagogie de première session

- Organisation systématique de rencontres entre les responsables du plan de réussite de chacun des programmes d'études et le personnel professionnel responsable de la réussite

#### ***Tremplin-DEC***

- Mise en œuvre de la nouvelle structure Tremplin-DEC

#### **Orientation 2 : Augmenter le taux de réussite des cours de la formation générale et plus particulièrement des deux premiers cours de français et littérature**

#### **La valorisation de la formation générale**

- Organisation et lancement d'une campagne novatrice de promotion des cours de la formation générale
- Signature d'un protocole d'entente avec le centre d'artistes Action Art Actuel

## La réussite des cours de formation générale

- Activité de sensibilisation quant à l'importance de la formation générale auprès des enseignantes et enseignants de la formation spécifique
- Diminution de la taille des groupes de première session en français et en philosophie

## La réussite des cours de français

- Actions concrètes réalisées par le Département des lettres permettant d'améliorer de 8,8 points de pourcentage la réussite du cours *Renforcement* et de 3,7 points de pourcentage la réussite du premier cours de français, *Écriture et littérature*

## La maîtrise de la langue française

- Rencontre entre les responsables du Plan d'amélioration et de valorisation du français et des départements afin de partager des outils de correction du français

## La valorisation de la langue française

- Mise en œuvre du Plan d'amélioration et de valorisation du français
- Diffusion de capsules sur la langue française auprès de l'ensemble de la communauté collégiale

## Orientation 3 : Augmenter le taux de réussite par programme d'études

### Les mesures de réussite par programme

- Des comités de programme ont identifié des problématiques et des moyens pour les résoudre afin d'augmenter les taux de réussite de certains cours écueils, tels que le cours de mathématiques de première session dans le programme Technologie de l'électronique

## La réussite de la population étudiante masculine

- Promotion de l'Alternance travail-études visant notamment la persévérance dans les études et l'engagement des garçons

## Les étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers

- Élaboration d'une politique d'intégration s'adressant aux étudiantes et étudiants présentant des besoins particuliers

- Établissement de communications régulières entre les enseignantes et enseignants et le personnel professionnel du Service d'adaptation scolaire
- Formation dispensée par la conseillère en services adaptés au personnel de soutien de la Direction des études afin de mieux les outiller pour comprendre les besoins particuliers de certains étudiants et étudiantes

## Orientation 4 : Promouvoir l'engagement étudiant

### La valorisation de la réussite

- Rencontre des membres de la direction avec les parents des futurs étudiants et étudiantes pour présenter, notamment les facteurs de réussite au collégial et les services à la vie étudiante
- Cérémonie de fin d'études : 193 finissantes et finissants y ont participé
- Gala de reconnaissance du mérite collégial
- Gala de reconnaissance de l'engagement étudiant

### L'information et le soutien au projet de formation

- Promotion de la reconnaissance en lien avec l'engagement étudiant, notamment ForcesAVENIR, le Concours québécois en entrepreneuriat et la mention au bulletin de l'engagement étudiant
- Organisation d'activités d'information sur les choix professionnels, comme le Carrefour des partenaires en Techniques de travail social et la Journée Exploration carrières en Sciences de la nature

### La concertation sur le plan régional

- Participation de la directrice des études en tant que membre des tables et comités suivants : Priorité Éducation, Info-RAC Montérégie, comité consultatif régional en formation professionnelle et technique
- Participation à des rencontres ponctuelles de la directrice des études au Carrefour Jeunesse-Emploi, comités Iberville et Saint-Jean-sur-Richelieu, à la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, au Conseil économique du Haut-Richelieu (CLD)

## ENJEU 2

### Une offre de formation diversifiée, de qualité, qui répond adéquatement aux besoins des personnes et des entreprises

Deux orientations décrivent cet enjeu. Elles traitent des conditions et des ressources nécessaires pour permettre à chaque programme d'études et à chaque service d'assurer leur fonction éducative.

#### Orientation 5 : Proposer une offre de formation qui répond aux besoins

##### L'offre de programmes au secteur de l'enseignement ordinaire

- Autorisation d'offrir le programme Technologie de l'architecture dès l'automne 2015
- Élaboration des programmes actualisés Arts, lettres et communication et Gestion et technologies d'entreprise agricole
- Suspension des admissions en Techniques de la logistique du transport pour 2015-2016
- Implantation du programme actualisé Arts visuels

##### L'offre de programmes au secteur de la formation continue (formation créditée et non créditée)

- Élaboration du programme menant à une Attestation d'études collégiales : Mécatronique
- Entente avec le Cégep Saint-Laurent permettant d'offrir le programme menant à une AEC : Retraitement des dispositifs médicaux (stérilisation)
- Élaboration et adoption du programme Tremplin-DEC pour personnes immigrantes ou allophones
- Collaboration avec les Caisses Desjardins pour offrir la formation « Mes finances, mes choix »
- Dépôt d'un projet de transfert intergénérationnel en collaboration avec Emploi-Québec et Tech Blend
- Renouvellement de l'entente avec Emploi-Québec pour offrir de la formation de base chez Omniplast
- Offre de formations spécifiques dans le secteur de la santé au CSSS Haut-Richelieu-Rouville
- Poursuite du développement de partenariats avec les entreprises qui désirent de la formation spécifique

- Augmentation du nombre de programmes pouvant être reconnus par le programme de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
- Élaboration d'une entente avec les cégeps Saint-Laurent et Marie-Victorin afin d'offrir la formation non-créditée Gestionnaires efficaces
- Élaboration d'une entente avec les cégeps Marie-Victorin et Drummondville pour offrir la formation non-créditée La gouvernance d'un CPE

#### La qualité des programmes

- Évaluation du programme Techniques de travail social
- Élaboration d'un plan triennal d'investissement pour de l'équipement pédagogique

#### La transition interordres

- Participation à des comités conjoints sur la transition interordres en mathématiques

#### Orientation 6 : Assurer à chaque programme d'études et à chaque service un niveau de ressources suffisant pour leur permettre d'accomplir adéquatement leur fonction éducative tout en tenant compte des répercussions financières, causées par les fluctuations de l'effectif étudiant

##### L'effectif étudiant

- Permanence du comité de recrutement : table d'études et d'analyses des activités de recrutement
- Tenue de 188 activités de recrutement, dont 34 kiosques dans plus de 40 visites d'écoles et de cégeps
- Accueil de plus de 64 élèves pour l'activité « Élève d'un jour » au Cégep
- Tenue de la Soirée portes ouvertes avec l'accueil d'un nombre record de 1 203 personnes
- Analyse des données de recrutement à l'enseignement ordinaire par le Service de consultation et du cheminement scolaire
- Accueil de 25 étudiantes et étudiants internationaux à l'automne 2013 et de 24 à l'hiver 2014

#### La gestion des ressources

- Réalisation de 142 perfectionnements individuels
- Organisation de 48 perfectionnements collectifs pour lesquels il y a eu 502 inscriptions
- Offre de perfectionnement par la formation continue aux membres du personnel, élaborée en collaboration avec la Direction des ressources humaines

- Poursuite des travaux liés au Plan directeur des locaux, en tenant compte des réalités du milieu et des priorités institutionnelles
- Fin des travaux liés au réaménagement du Service de consultation et du cheminement scolaire
- Cueillette de besoins en vue du réaménagement des bureaux de la Direction des ressources humaines
- Fin des travaux liés au regroupement des centres d'aide à la bibliothèque

## ENJEU 3

### Une culture institutionnelle fondée sur le respect des personnes, centrée sur la collaboration et servant la recherche de l'excellence

Une seule orientation décrit cet enjeu.

#### Orientation 7 : Créer un milieu de travail respectueux, professionnellement stimulant et portant à l'excellence

##### La gestion du personnel

- Poursuite des travaux du comité de veille sur le climat de travail, notamment en ce qui a trait à l'élaboration d'un Guide de civilité au travail
- Rencontre de l'ensemble des membres du personnel avec la directrice générale et le directeur des ressources humaines, par service et département, pour la présentation des résultats du sondage sur le climat de travail
- Mise en place d'actions concrètes : perfectionnement et développement des compétences, révision des procédures, clarification des rôles et responsabilités, meilleur partage de l'information, amélioration de certains logiciels
- Élaboration d'un cadre de gestion des ressources humaines pour les membres du personnel en lien avec le partenariat établi avec le Collège militaire royal de Saint-Jean
- Mise sur pied d'un comité et élaboration de la Politique de santé et sécurité au travail et aux études
- Instauration d'un outil de suivi pour les personnes ayant des banques de temps cumulé

- Signature de 12 ententes en Comité de relations de travail
- Révision des descriptions de tâches du service d'animation en fonction des nouvelles réalités aux Services à la vie étudiante et à la communauté

##### Le recrutement de personnel

- Tenue de 71 processus de sélection

##### L'accueil et l'intégration du personnel

- Rencontres d'accueil et d'intégration à l'intention des nouveaux enseignants et enseignantes avant le début de chaque session
- Fête d'accueil du personnel soulignant les 25-30-35 et 40 de service et les départs à la retraite
- Guide d'accueil révisé pour les enseignantes et enseignants

##### La reconnaissance de la qualité du travail accompli

- Fête de reconnaissance des membres du personnel
- Fête de Noël des membres du personnel
- Articles dans *L'Inforum*, le journal interne à l'intention des membres du personnel, sur les accomplissements et les prix remportés par ces derniers

## ENJEU 4

### Un environnement éducatif de qualité dans lequel on répond aux besoins de notre population étudiante et notamment au sein duquel les technologies sont utilisées de façon optimale dans l'apprentissage, l'enseignement, la gestion et les communications

Une seule orientation incarne cet enjeu.

## Orientation 8 : Créer un environnement contribuant à la qualité de vie et à la réussite éducative

### La vie étudiante

- Réalisation d'un sondage de satisfaction auprès des étudiantes et étudiants qui demeurent à la résidence
- Réalisation d'un sondage de satisfaction auprès des étudiantes et étudiants au sujet des services alimentaires
- Élaboration, selon les besoins exprimés, d'une offre de services dans les secteurs sport et plein air
- Mise sur pied d'une programmation d'activités dans le cadre des journées de la culture
- Mise sur pied d'un comité organisateur de l'Intercollégial de danse en fonction de la tenue de l'événement en avril 2015
- Présences de la conseillère à l'aide financière à Formation continue Brossard pour offrir des services à cette population
- Élaboration d'une revue regroupant l'ensemble des activités offertes à la population étudiante et accessible par le biais de *MIO*. La revue est aussi disponible sur *Mon Portail Saint-Jean* et le site Web du Cégep
- Planification d'une campagne de promotion des outils de communication destinés aux étudiantes et étudiants : le BEC et *Mon Portail Saint-Jean*

### L'utilisation des espaces

- Élaboration des plans et devis pour les appels d'offres de la réfection de la piscine et l'ajout de dispositifs anti-refoulement pour l'ensemble du Cégep
- Remplacement de fenêtres et drainage à la résidence
- Réalisation du passif environnemental
- Réfection des salles de toilettes, locaux A-000 et E-300

### La technologie

- Réalisation du projet NOMADE
- Utilisation du plan de cours numérique dans une proportion moyenne de 18 %

## Les communications

- Création et implantation du BEC, un babillard électronique destiné à la communauté étudiante
- Poursuite des travaux du comité d'évaluation des communications internes (CECI)
- Première ébauche de la Politique de communication

## ENJEU 5

### La reconnaissance de la qualité et de l'importance du Cégep pour sa contribution aux plans local, régional, national et international et ce, à titre d'établissement d'enseignement supérieur

Les trois orientations liées à cet enjeu s'articulent autour de l'image du Cégep dans sa communauté, de la recherche et du rayonnement sur la scène internationale.

### Orientation 9 : Développer, dans la région, une image fortement positive de la formation dispensée au Cégep

#### Les adultes en formation continue et les services de la formation en entreprise

- Intégration d'une partie des activités de recrutement de la formation continue à celles de l'enseignement ordinaire
- Poursuite des activités de promotion liées au rayonnement de la formation continue au niveau régional
- Participation à différents comités régionaux : Centre régional de formation agricole, Chambre de commerce du Haut-Richelieu, Centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi (COFFRE), Regroupement des CPE en Montérégie, Comité local de liaison militaire
- Mise en place d'activités de promotion sur la recherche appliquée en collaboration avec le Centre technologique et industriel du Haut-Richelieu (CTIHR)



## Les communications

- Promotion des réalisations du personnel, des étudiantes et étudiants du Cégep dans les publications internes, les médias régionaux, le réseau collégial et les médias sociaux

## Orientation 10 : Développer la recherche

### Les structures

- L'obtention de l'accréditation du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG)

### Les projets

- Dépôt d'une demande pour la création d'un Centre collégial de transfert technologique (CCTT)

## Orientation 11 : Assurer le rayonnement du Cégep sur la scène internationale

### Les projets de transfert d'expertise

- Démarrage du projet « Création et développement de curricula, et organisation scolaire, pour les cours de niveau technique médium à l'Institut industriel 1<sup>o</sup> de Maio » de Maputo au Mozambique. Ce projet vise le développement de six programmes d'études, soit Télécommunications et électronique, Ingénierie civile, Architecture, Informatique et multimédias, Administration des affaires (marketing), Équipement électronique
- Poursuite de la gestion du projet de l'Agence nationale des bourses du Gabon
- Élaboration de trois projets d'exportation du savoir-faire en collaboration avec le Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick, le Marine Institute of Memorial de Terre-Neuve ainsi qu'avec le cégep Édouard-Montpetit, au Pérou et en Bolivie

### La mobilité du personnel

- Participation de 10 enseignantes et enseignants à des projets de stages ou de séjours pédagogiques au Costa Rica, aux États-Unis, en Belgique, au Guatemala, en France et à Toronto

# ENJEU 6

## Un milieu d'études et de travail dans lequel on favorise le développement et le maintien d'une bonne santé globale de la population étudiante et des membres du personnel et où on valorise le développement durable

Deux orientations décrivent cet enjeu

### Orientation 12 : Participer au maintien et à l'amélioration de la santé globale de la population étudiante et des membres du personnel

#### Les saines habitudes de vie

- Tenue de plusieurs activités de valorisation de saines habitudes de vie, dont La bougeotte et les bains libres familiaux

### Orientation 13 : Ajouter, à la liste des interventions déjà en place, un ensemble de nouvelles actions visant une meilleure protection de l'environnement et un développement durable

#### L'environnement et le développement durable

- Remise du bilan environnemental du Cégep à ENvironnement JEUnesse (ENJEU). Obtention de la certification Cégep Vert du Québec, niveau excellence pour une 4<sup>e</sup> année de suite
- Organisation d'événements écoresponsables dans le cadre d'activités institutionnelles
- Promotion de l'eau en fontaine par l'installation d'autocollants au-dessus de certaines fontaines d'eau dans le Cégep
- Réalisation d'un sondage sur les moyens de transport utilisés par les étudiantes et étudiants et les membres du personnel
- Ajout de points de collecte de matières organiques à des fins de compostage (un à la salle à manger du personnel et un au premier étage à la résidence des filles)

# RESSOURCES ET REDDITION DE COMPTES

## *LES ÉTATS FINANCIERS*

État des résultats au fonds de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

	REVENUS	CHARGES	RÉSULTATS
Enseignement ordinaire	31 493 278 \$	31 552 759 \$	(59 481) \$
Formation continue	2 978 159 \$	3 307 943 \$	(329 784) \$
Services auxiliaires	3 333 824 \$	2 783 228 \$	550 596 \$
<b>TOTAL</b>	<b>37 805 261 \$</b>	<b>37 643 930 \$</b>	<b>161 331 \$</b>

## État de la situation financière au fonds de fonctionnement au 30 juin 2014

ACTIF		PASSIF	
<b>Actif à court terme</b>		<b>Passif à court terme</b>	
Encaisse	4 832 980 \$	Chèques en circulation	385 861 \$
Effets, dépôts en circulation	13 412 \$	Créditeurs	6 993 350 \$
Débiteurs	2 398 177 \$	Apports reportés	128 474 \$
Subventions à recevoir	(299 325) \$	Revenus reportés	562 217 \$
Stocks de fournitures	207 193 \$	<b>Total du passif</b>	<b>8 069 902 \$</b>
Stocks destinés à la vente	651 \$		
Avances interfonds	19 114 \$	<b>Solde (insuffisance) de fonds</b>	
Frais payés d'avance	129 192 \$	Lié aux activités	155 256 \$
<b>Total actif à court terme</b>	<b>7 301 394 \$</b>	<b>Total solde de fonds</b>	<b>155 256 \$</b>
<b>Actif à long terme</b>			
Subventions à recevoir	<b>923 764 \$</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>8 225 158 \$</b>	<b>TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS</b>	<b>8 225 158 \$</b>

## Évolution du solde de fonds de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

	2014	2013
Solde de fonds (insuffisance) au début	45 019 \$	141 023 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	161 331 \$	(48 527) \$
Virement interfonds	(51 094) \$	(47 477) \$
<b>SOLDE DE FONDS (INSUFFISANCE) À LA FIN</b>	<b>155 256 \$</b>	<b>45 019 \$</b>

### ***L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS***

L'aide financière accordée aux étudiantes et étudiants du Cégep, tant à Saint-Jean-sur-Richelieu qu'à Brossard, par le Programme des prêts et bourses a été respectivement de 1 512 280 \$ en prêts et de 1 878 716 \$ en bourses.

### ***L'INVESTISSEMENT LIÉ AU PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE ET ORIENTATION ET ENCADREMENT – ANNEXE S-019***

#### Mise en œuvre de la réussite

- Poursuite du programme SAVA (activité physique et réussite éducative)
- Conseillers pédagogiques dédiés à la réussite éducative

- Organisation d'une formation à l'intention des enseignantes et enseignants sur la pédagogie de première session
- Campagne de sensibilisation sur l'importance de la formation générale à l'intention des étudiantes et étudiants

#### Carrières scientifiques et technologiques

- Conférences scientifiques
- Activités d'enrichissement à la formation en Techniques de génie mécanique (projet kart)
- Participation au Forum Science et société
- Participation au concours de mathématiques de l'Association mathématiques du Québec et au Défi ouvert canadien de mathématiques
- Journée carrière pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme Sciences de la nature

## **L'INVESTISSEMENT LIÉ AU SOUTIEN À LA RÉUSSITE – ANNEXE S-028**

### **Reconnaissance de l'engagement étudiant et du soutien à la réussite**

- Centre d'aide et d'animation en anglais (CAAA)
- Centre d'aide et d'animation en français (CAAF)
- Centre d'aide et d'animation en mathématiques (CAAP)
- Centre d'aide et d'animation en philosophie (CAAP)
- Tutorat par les pairs
- Encadrement et suivi des étudiants et étudiantes sous contrat de réussite
- Encadrement des étudiantes et étudiants pour la passation de l'épreuve uniforme de français
- Suivi des étudiantes et étudiants en difficulté dans tous les programmes d'études, particulièrement par les responsables du plan de réussite éducative de chacun des programmes
- Présence d'un entraîneur pédagogique pour les membres des équipes inter collégiales de football et de volleyball
- Promotion de l'engagement étudiant et de la mention au bulletin
- Tenue du Gala de reconnaissance de mérite collégial
- Remises officielles d'attestations de réussite
- Soutien à la réalisation de projets éducatifs, tels que des stages internationaux
- Réalisation d'activités pédagogiques particulières faisant partie du curriculum de formation (visites d'entreprises, séjours d'études à l'étranger, etc.)

## **LE SOUTIEN POUR FAVORISER DE SAINES HABITUDES DE VIE – ANNEXE S-035**

Rabais d'inscription de 20 % aux étudiantes et étudiants pour des activités de mise en forme offertes par Actiforme, partenaire du Cégep

**Coût de la mesure : 2 563 \$**

Pommes distribuées gratuitement aux étudiantes et étudiants durant la semaine de la pomme

**Coût de la mesure : 1 300 \$**

Programme d'activités physiques pour des étudiantes et étudiants ayant un déficit d'attention

**Coût de la mesure : 1 269 \$**

Périodes d'entraînement en piscine offertes gratuitement aux étudiantes et étudiants à l'heure du midi

**Coût de la mesure : 603 \$**

Programme d'activités physiques pour des étudiantes et étudiants inscrits dans des équipes de volleyball et basketball

**Coût de la mesure : 3 689 \$**

**TOTAL DES RESSOURCES : 9 424 \$**

## **LE RÉINVESTISSEMENT À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL – ANNEXE S-034**

Les choix effectués par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu relativement aux ressources financières additionnelles accordées pour maintenir la qualité de la formation et l'accessibilité aux études collégiales pour l'année 2013-2014 sont les suivants :

### **Axe 1 : Accessibilité, qualité des services et développement des compétences et de la réussite**

Améliorer le processus de recrutement	18 710 \$
Activités de perfectionnement pour le personnel	18 712 \$
Restructuration des services	28 066 \$
Embauche d'un technicien en loisirs	38 358 \$
Mise en place d'un programme d'évaluation du personnel enseignant	71 225 \$
<b>TOTAL DE L'AXE 1</b>	<b>175 071 \$</b>

### **Axe 2 : Soutien aux technologies de l'information et mise à jour des programmes et des ressources documentaires**

Amélioration du soutien aux utilisateurs et utilisatrices des TIC	32 740 \$
Augmentation des services en ligne et des applications informatisées	90 432 \$
<b>TOTAL DE L'AXE 2</b>	<b>123 172 \$</b>

### Axe 3 : Fonctionnement et entretien des bâtiments et qualité des lieux de formation

Embauche d'un journalier	29 911 \$
<b>TOTAL DE L'AXE 3</b>	<b>29 911 \$</b>

### Axe 4 : Présence du Cégep dans son milieu et soutien à l'innovation et au développement économique régional

Développement de partenariats locaux, régionaux et internationaux	50 952 \$
<b>TOTAL DE L'AXE 4</b>	<b>50 952 \$</b>

<b>TOTAL POUR LA S-034</b>	<b>379 106 \$</b>
----------------------------	-------------------

---

***LA LOI METTANT EN ŒUVRE CERTAINES DISPOSITIONS  
DU DISCOURS SUR LE BUDGET DU 30 MARS 2010 (...)***

---

Du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014, les dépenses en communication, en information, les honoraires professionnels de même que les dépenses en fourniture et matériel sont passées de 535 673 \$ à 439 042 \$ soit une diminution de 18 %.

En 2013-2014, la mise à jour du plan de réduction de la taille du personnel d'encadrement et administratif a été soumise.

# RAYONNEMENT

---

## ***L'INTERNATIONAL***

---

### **Mobilité**

Les activités de mobilité étudiante continuent d'augmenter au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu en 2013-2014. Cent sept étudiantes et étudiants ont effectué des séjours d'études ou des stages en entreprise dans neuf pays différents : Belgique, Canada (Toronto), Costa Rica, États-Unis, France, Guatemala, Haïti, Mexique et Togo.

Au courant de l'année 2013-2014, le Cégep a accueilli 317 étudiantes et étudiants français provenant de 29 Instituts universitaires de technologie français (IUT) et 4 lycées techniques. Les étudiantes et étudiants ont effectué des stages en entreprise ou étaient inscrits à une session régulière. Ils ont été admis dans neuf programmes d'études différents.

---

## ***LES PARTENARIATS ET LES ENTENTES***

---

- Réalisation d'un protocole d'entente avec le Carrefour perfectionnement Polytechnique Montréal afin de répondre aux besoins de la clientèle en matière de formation continue
- Contrat de service pour l'hébergement et l'alimentation du personnel et des cadets de l'École de vol à voile de la région de l'Est (EUVRE)
- Entente avec le Collège militaire royal de Saint-Jean pour dispenser la formation préparatoire et collégiale aux élèves officiers
- Entente avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et le Groupe Domisa pour l'élaboration et la mise

en œuvre d'un plan de gestion de crise pour les camps de jour et les piscines publiques

- Partenariat avec Actiforme pour une offre de services de cours et d'activités d'entraînement aux étudiantes et étudiants
- Poursuite de la collaboration avec les Services de Réadaptation du Sud-ouest et du Renfort (SRSOR), officialisant la contribution du Cégep à l'intégration de personnes ayant une déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement, notamment en servant d'environnement de travail pour les usagers du SRSOR
- Tenue d'activités de recrutement étudiant en collaboration avec le Centre d'Orientation et de Formation pour Femmes en Recherche d'Emploi (COFFRE) pour les métiers féminins non traditionnels
- Poursuite du partenariat avec le cégep Édouard-Montpetit et le cégep de Saint-Hyacinthe afin de réaliser des activités communes de recrutement de personnel, notamment pour la relève des enseignantes et enseignants en Soins infirmiers
- Entente avec certaines entreprises pour offrir au personnel des rabais en lien avec la pratique d'activités physiques ou l'achat d'équipements sportifs
- Partenariat avec le Carrefour Jeunesse-Emploi pour l'obtention d'un projet de persévérance scolaire soutenu par Réussite Montérégie
- Développement d'une entente de mobilité enseignante entre les enseignants du programme Techniques de génie mécanique du Cégep et le Département de génie mécanique et productive de l'IUT de Besançon



## ***LES BOURSES ET LES DISTINCTIONS***

### **Bourses**

- Remise, lors du Gala de reconnaissance du mérite collégial, de 56 bourses totalisant 28 500 \$ aux étudiantes et étudiants pour souligner, notamment, l'excellence du dossier scolaire, la participation à la vie étudiante et la qualité des efforts fournis afin d'améliorer le rendement scolaire
- Remise de 19 bourses totalisant 10 550 \$ dans le programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole
- Remise d'une bourse à la récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse : Laurie Maynard
- Remise d'une bourse au récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse : Guillaume Demers
- Remise d'une bourse de réussite scolaire exceptionnelle (pour sa cote de rendement de 36,72 en Sciences de la nature): Virginie Logier Paquette
- Remise d'une bourse d'entrée au Cégep à Laurence Raymond pour sa moyenne générale de 96,42 % en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire

### **Distinctions**

- Lauréates de Chapeau les filles au Cégep :
  - Pour la région de la Montérégie : Catherine Normandin-Leclerc et Vivianne Dextrateur
  - Prix Technologies de pointe du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations : Viviane Dextrateur, Techniques de génie mécanique

## ***LA REPRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE***

Présidente du comité régional de Réussite Montérégie

Présidente de l'Association des directeurs généraux et des directrices générales des collèges

Présidente du regroupement de collèges de la région de la Montérégie (RCRM)

Coprésidente du comité Priorité Éducation

Vice-présidente du conseil d'administration de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC)

Membre du conseil d'administration de la Table interordres de la Montérégie (TEIOM)

Membre de la Table de concertation entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) de la Fédération des cégeps

Membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu

# GOUVERNANCE

***Un remerciement aux membres du conseil d'administration et aux membres de la Commission des études qui, par la qualité de leur apport, contribuent à soutenir le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu dans la poursuite de sa mission.***

---

## ***LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2014***

---

- Monsieur Sébastien Boucher-Lavallée, diplômé, programme préuniversitaire
- Monsieur Yohan Boucher St-Laurent, étudiant, programme préuniversitaire
- Monsieur Dominique Brasseur, président du conseil d'administration, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep
- Madame Michèle Comtois, directrice des études
- Madame Chantal Denis, directrice générale
- Madame Lucie Durand, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par les établissements d'enseignement de niveau universitaire
- Monsieur Serge Fontaine, enseignant du Cégep
- Madame Louise Fournier, entreprises de la région œuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep
- Monsieur Sébastien Gaudette, vice-président du conseil d'administration, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep
- Monsieur Frédéric Legris, enseignant du Cégep
- Madame Suzanne Méthé, professionnel non enseignant du Cégep
- Monsieur Jean-François Penven, étudiant, programme technique
- Madame Danielle Pouliot, personnel de soutien du Cégep
- Madame Anne-Marie Salich, diplômée, programme technique
- Madame Francine Sénécal, parent d'étudiants
- Monsieur Alexis Soudoh, parent d'étudiants
- Madame Annik Tomlinson, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par les commissions scolaires de ce territoire
- Monsieur Jérôme Tremblay, entreprises de la région œuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep

---

## ***LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES EN SEPTEMBRE 2013***

---

- Monsieur Nathanaël Carbonneau, Association générale des étudiants
- Madame Maryse Choinière, lettres
- Madame Michèle Comtois, directrice des études
- Monsieur Bruno Courtemanche, animateur à la coordination interdépartementale
- Madame Sarah-Jeanne Brongo-Dupont, Association générale
- Madame Annie Garand, personnel de soutien
- Madame Carole Leblanc, personnel de soutien (substitut)
- Monsieur Gilles Lefebvre, techniques de design d'intérieur et arts
- Monsieur Frédéric Legris, coordonnateur du comité de la formation générale
- Monsieur Patrick Loiselle, techniques de l'administration
- Madame Kim McAleer, sciences de la nature
- Vacant, direction de la formation continue
- Monsieur Réjean Montpetit, personnel professionnel
- Madame Libérata Mukarugagi, directrice adjointe des études, Service des programmes, de la réussite éducative et de la recherche
- Monsieur Robert Nicol, personnel professionnel
- Monsieur Denis-Philippe Paradis, techniques biologiques et humaines
- Madame Vanessa Pelland, sciences humaines
- Monsieur Sylvain Simard, techniques physiques

# LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

## Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

### Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

### 1. Définitions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- Code : Code d'éthique et de déontologie des administrateurs
- Collège : le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

### 2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

1. d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège, et
2. de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

### 3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

### 4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

### 5. Obligation des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;

- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est parti; cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

## 6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

## 7. Règles en matière de conflits d'intérêts

### 7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

### 7.2 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

### 7.3 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

### 7.4 Déclaration d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts

pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

### 7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflits d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

### 7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

## 8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;

- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

## 9. Conseil de discipline

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil de discipline de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil de discipline décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

## 10. Entrée en vigueur

Le présent Code est entré en vigueur le 17 février 1998.

## Respect du code d'éthique et de déontologie

Au cours de l'année 2013-2014, la secrétaire générale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu n'a reçu aucun signalement relatif à des manquements au code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Cégep.



Nathalie Beaudoin  
Secrétaire générale



